



## **AVIS PUBLIC**

### **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

#### **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

Avis public donné par la soussignée, greffière adjointe de la ville de Léry, qu'au cours de la séance ordinaire du 11 février 2026 qui aura lieu à la salle du conseil municipal située au 1, rue de l'Hôtel de Ville, à compter de 19 h 30, le conseil prendra en considération la demande de dérogation mineure suivante :

#### **NATURE DE LA DEMANDE :**

La demande vise à autoriser une dérogation mineure relative au frontage d'un lot existant sur un terrain portant le numéro de lot 5 141 608 du cadastre du Québec, situé au 1587, chemin du Lac-Saint-Louis, dans la zone H0l-01.

Frontage projetée : 9,15 mètres  
Norme minimale exigée : 15 mètres  
Dérogation demandée : 5,85 mètres

#### **EFFET DE LA DEMANDE :**

La demande contrevient au règlement de zonage numéro 2021-451 concernant les dispositions relatives à la largeur minimale des lots en façade, lequel prévoit une largeur minimale de 15 mètres pour les terrains situés dans la zone H0l-01.

Toute personne intéressée par cette demande peut se faire entendre par le conseil municipal lors de la séance ci-haut mentionnée.

**DONNÉ À VILLE DE LÉRY, ce 27e jour du mois de janvier 2026**

Ann-Julie Thomas  
Greffière adjointe